

Compte rendu

Ouvrage recensé :

Giami, Alain, et Henri Leridon, éd. *Les Enjeux de la stérilisation*. Paris, Inserm/INED, « Questions en santé publique », 2000, 334 pages.

par Catherine des Rivières

Cahiers québécois de démographie, vol. 30, n° 1, 2001, p. 152-156.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/010304ar>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : erudit@umontreal.ca

- GIAMI, Alain, et Henri LERIDON, éd. 2000. *Les Enjeux de la stérilisation*. Paris, Inserm/INED, « Questions en santé publique », 334 p.

Au Québec, comme ailleurs en Amérique du Nord, la stérilisation est une méthode de régulation de la fécondité fort populaire qui ne fait guère l'objet de débats. En Europe toutefois, notamment en France, cette pratique est loin de faire l'unanimité. Le cadre législatif médical et social qui l'entoure présente en effet les plus grandes variations en fonction des cultures. Interdite dans certains pays alors qu'elle touche ailleurs près d'un couple sur trois, la stérilisation soulève de multiples questions d'ordre culturel mais aussi d'ordre éthique et historique.

Le livre de Giami et Leridon fait suite à un colloque français où l'on s'est interrogé sur cette pratique, alors que se tenait en France un débat public sur la stérilisation des personnes

souffrant d'un handicap mental. Il regroupe des articles d'auteurs et auteurs français, mais aussi québécois, allemands, britanniques et brésiliens, et s'articule autour de quatre grands thèmes : aspects historiques et sociaux, aspects éthiques et juridiques, pratiques actuelles de stérilisation dans le monde, et stérilisation en cas de handicap mental.

Les cinq premiers chapitres retracent l'histoire de la stérilisation. Dans un premier temps, Michel Erlich décrit l'évolution des techniques de stérilisation, mais également le contexte social et culturel dans lequel s'enracine cette pratique. On découvre ainsi que, contrairement à la castration masculine, très ancienne, la stérilisation (masculine et féminine) n'a pas été pratiquée avant le XIX^e siècle et a été utilisée presque exclusivement à des fins eugéniques et punitives jusqu'au milieu du XX^e siècle. Elle n'est devenue réellement populaire comme méthode de régulation des naissances qu'à la fin des années 1970. Le chapitre d'André Béjin aborde plus spécifiquement la question de la stérilisation eugénique en France, entre 1890 et 1950. Bien que l'eugénisme comme système de pensée et d'organisation sociale ait eu certains adeptes dans ce pays, il n'en demeure pas moins que la France semble avoir résisté à la pratique de la stérilisation eugénique. Jean-Claude Gaudillère, dans le chapitre suivant, arrive à une conclusion similaire dans son étude comparative de l'eugénisme et de la stérilisation en France et en Grande-Bretagne de 1930 à 1960. En Grande-Bretagne, l'*Eugenics Society* a eu une influence importante entre les deux guerres, alors qu'en France la politique dominante s'inspirait surtout de préoccupations natalistes. Dans ces deux pays, la Seconde Guerre mondiale a freiné sec l'élan eugénique, devenu hautement suspect après l'exemple nazi. C'est d'ailleurs sur la stérilisation eugénique en Allemagne durant la Seconde Guerre mondiale que porte l'article de Benoît Massin. Décrivant la logique économique et les justifications « scientifiques » de cette pratique, l'auteur en signale l'ampleur : on a stérilisé les personnes handicapées mais également un très grand nombre de personnes jugées « déviantes » par rapport à la norme nazie. Dans le dernier chapitre de cette première partie, Alain Drouard fait le bilan des recherches sur la stérilisation eugénique dans les pays scandinaves, et révèle que cette pratique s'est perpétuée en Scandinavie bien après la Deuxième Guerre mondiale. On apprend notamment qu'en Suède, la stérilisation forcée de personnes handicapées ou ayant des « comportements asociaux » a été largement prati-

quée entre 1935 et 1975. Cette pratique a d'ailleurs été liée de près à celle de l'avortement, qui n'était autorisé que s'il était associé à une stérilisation.

La deuxième partie du livre, qui porte sur les aspects juridiques et éthiques de la stérilisation, commence par un chapitre de Gisèle Graton sur la stérilisation volontaire au Québec. Si la pratique de la stérilisation est très répandue dans cette province, elle s'inscrit dans un cadre juridique où le caractère libre et éclairé du consentement est essentiel. Aucune règle liée à l'âge ou au nombre d'enfants ne limite formellement l'accès à la stérilisation volontaire et même les personnes juridiquement « inaptés » peuvent la subir dans la mesure où elles peuvent donner un consentement éclairé. Dans le chapitre suivant, Anne-Marie Dourlen-Rollier s'intéresse à la stérilisation volontaire en France et en décrit le contexte juridique fort ambigu. Placée dans un « vide juridique », la stérilisation est souvent considérée comme interdite, mais il n'existe aucune jurisprudence dans ce sens. La situation française est minoritaire en Europe, où la stérilisation volontaire à but contraceptif est généralement autorisée. Enfin, Simone Bateman s'attarde sur l'avis du Comité consultatif national d'éthique qui s'est penché sur la stérilisation volontaire en France en 1996, et dont les recommandations n'ont malheureusement pas été suivies d'un débat social ni de modifications législatives dans ce pays.

Les cinq chapitres suivants, qui forment la troisième partie du livre, portent sur les pratiques actuelles de stérilisation volontaire en France et ailleurs dans le monde. Le chapitre d'Henri Leridon décrit l'ampleur de l'utilisation de la stérilisation à but contraceptif sur les cinq continents, et révèle la place importante que prend cette pratique parmi les méthodes de régulation des naissances dans de nombreux pays. La stérilisation est en effet la première méthode de contrôle de la fécondité, bien que la proportion de couples stérilisés varie de façon importante selon les pays, et même selon les régions d'un même pays. Alain Bourmeau, dans le chapitre suivant, étudie la stérilisation volontaire masculine à partir de la population des hommes vasectomisés au Centre de planification et d'éducation familiale de Nantes (France) depuis 25 ans. On apprend que la vasectomie demeure très marginale en France et reste un choix particulièrement difficile pour les hommes. Stéphane Killick fait le point sur la stérilisation féminine et décrit les diverses techniques utilisées pour cette intervention. Les deux derniers chapitres de cette partie du livre présentent les prati-

ques de stérilisation dans deux cultures non européennes, soit l'Amérique du Nord et le Brésil. Nicole Marcil-Gratton montre à quel point la stérilisation s'est répandue rapidement au début des années 1970 au Canada comme aux États-Unis, pour prendre la première place parmi les méthodes de régulation des naissances. La ligature des trompes a tout d'abord été le choix prédominant, mais on assiste depuis la fin des années 1980 à une remontée spectaculaire des taux de vasectomie, le nombre annuel dépassant maintenant celui des stérilisations féminines au Québec. Au Brésil, la stérilisation volontaire, surtout féminine, est également très utilisée. Elisabeth Melini Viera nous apprend notamment que cette pratique est liée de près à celle, également très répandue, de la césarienne, la stérilisation étant présentée comme médicalement requise suite à cette intervention.

La dernière partie du livre aborde la question très controversée de la stérilisation des personnes handicapées mentales. Dans un premier temps, Alain Giami présente le contexte historique et psychosocial dans lequel sont pratiquées ces stérilisations en France. Son analyse révèle les liens qui unissent la stérilisation au contrôle de la sexualité des personnes handicapées. André Dupras, reprenant l'exemple québécois, met en lumière l'interrelation entre les divers groupes de personnes qui prennent part à la décision de pratiquer une stérilisation, que ce soit les parents de la personne handicapée, les professionnels de la santé ou les structures judiciaires. Nicole Diedrich dénonce enfin, dans le dernier chapitre, les difficultés liées à la stérilisation pour les personnes handicapées. Les résultats d'une recherche effectuée auprès d'anciens élèves d'un établissement médico-éducatif français indiquent que, loin de permettre un épanouissement sexuel, la stérilisation, pratiquée exclusivement sur des femmes et souvent à leur insu, était à l'origine d'une marginalisation. La constitution d'un couple et même d'une famille semble être souhaitée pour les hommes, signe de leur réinsertion sociale, alors que ce même objectif est vu comme un signe d'aggravation du handicap pour les femmes.

Cet ouvrage traite de la stérilisation sous des angles si différents qu'il est parfois difficile de réaliser qu'il s'agit d'une seule et même pratique. Il permet sans aucun doute de saisir la multitude des enjeux qui y sont associés, en les plaçant à la fois dans une perspective historique, géographique et sociologique. Il est donc incontournable pour ceux et celles qui s'inté-

ressent à cette pratique au Québec, en France et partout dans le monde. Il est, de plus, tout à fait d'actualité en France, où l'on vient de légiférer (décembre 2000) pour donner un cadre légal à la stérilisation.

Catherine des Rivières
Chercheuse post-doctorante
France
